



HAL
open science

Le travail social est-il féminin ?

Marc Bessin

► **To cite this version:**

Marc Bessin. Le travail social est-il féminin ?. J. Ion. Le travail social en débat(s), La Découverte, 2005, Alternatives sociales. ⟨halshs-00010600⟩

HAL Id: halshs-00010600

<https://shs.hal.science/halshs-00010600v1>

Submitted on 16 Nov 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire HAL, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



HAL Authorization

Le travail social est-il féminin ?

Contribution à Jacques ION (dir.), *Le travail social en débat[s]*, Paris, La Découverte, 2005, pp. 152-169.

par **Marc BESSIN**, sociologue, chargé de recherche au CNRS, Centre d'Etude des Mouvements Sociaux / Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales, Paris.

Le travail social est-il nécessairement une affaire de femmes ? Pourquoi n'aborde-t-on jamais en France la dimension sexuée de l'intervention sociale ? Certaines professions sociales sont presque totalement féminisées et tous métiers confondus les hommes occupent moins de 10% des emplois du secteur social, alors qu'ils se trouvent plus souvent aux postes de direction. A l'encontre de l'idée de nature féminine qui prédestinerait les femmes aux métiers de l'aide et de l'assistance à autrui, cet article met en lumière les divisions sexuelles du travail social. Toutefois, contrairement à d'autres secteurs professionnels, comme ceux de la santé ou de l'enseignement, personne ne semble s'interroger sur cette très forte féminisation et son influence sur les pratiques professionnelles. L'auteur déplore l'impasse faite par les sociologues et les professionnels du travail social sur les analyses féministes du soin et de la sollicitude (Care en anglais). Car les mutations de ce secteur professionnel gagnent à être observées au regard des processus de différenciation sexuée qui le traversent.

Septembre 2004, Sébastien fait sa rentrée en BTS « Economie sociale et familiale » dans un lycée public. Il sait que cette filière est largement féminine, comme le soulignent toutes les plaquettes d'orientation scolaire qu'il a consultées en Terminale, mais semble assez motivé pour affronter cette distorsion de genre, y compris en apprenant à coudre. « *Pourquoi le conseil aux familles en difficulté serait-il du ressort des seules femmes* », disait-il en substance à ses amis qui le narguaient volontiers. Or, il n'a pas supporté plus de deux semaines ce qu'il a vécu comme une succession d'injonctions normatives lui signifiant son inadaptation à cette profession. Le cours de formation pratique, où les élèves sont invités à confectionner un habit personnel imposé, le même pour tous... en l'occurrence une jupe, le pousse finalement à abdiquer. Il parvient à s'inscrire très vite à l'université sans perdre l'année. Une fois de plus, cette promotion de BTS restera exclusivement féminine.

Cette histoire permet d'introduire, de façon certes un peu caricaturale, une question restée jusqu'à présent sans grand écho dans le champ du travail social, disposé à en nier la dimension fortement genrée. On insiste bien sûr parfois sur la féminisation des

métiers de ce secteur, mais sans jamais en considérer les implications professionnelles et sociales. Les recherches sur le travail social, qui ont pourtant largement nourri la sociologie critique, n'ont guère traité de l'assignation des femmes à l'aide et à l'assistance aux personnes en difficulté. Acceptant peut-être insidieusement la naturalisation d'une féminité dévolue au souci d'autrui, ces travaux ne se sont pas non plus intéressés à la manière dont les pratiques d'intervention sociale distribuaient toujours dans le même sens les attributs masculins et féminins. Sans prétendre à l'exhaustivité des questions posées par la division sexuelle du travail social et la contribution de l'intervention sociale à la production du genre, je voudrais simplement souligner l'importance de ces débats malgré le peu d'entrain qu'ils suscitent, esquisser certaines pistes de recherche et tenter au fil de ces quelques pages d'expliquer, sans le justifier pour autant, ce silence assourdissant.

La féminisation du travail social

La très forte féminisation des professions sociales est un phénomène qui se vérifie au fil du temps, malgré la difficulté à trouver des données statistiques fiables sur des métiers aux contours flous. Les hommes y pèsent si peu que les chiffres agrègent parfois hommes et femmes dans les publications sans plus de précision, comme si la sur-représentation féminine était négligeable ou tautologique. C'est encore le cas de la présentation officielle des résultats de la dernière enquête de la DREES sur les travailleurs sociaux qui ne fournit aucune information relative au sexe des personnes¹. Ainsi, le fait que près de 90% des travailleurs sociaux, tous métiers confondus, soient des femmes ne prête pas à discussion : c'est dans leur nature ! « Patientes », « dévouées », « généreuses », « douces », leurs compétences relationnelles les destineront donc à

¹ DREES, « Les travailleurs sociaux en 1998 : environ 800000 professionnels reconnus », *Etudes et résultats*, N°79, Septembre 2000. Outre la manière d'accorder ou non au féminin l'intitulé des professions, qui laisse penser à une plus ou moins grande féminisation selon que l'on parle des assistantes maternelles ou des animateurs (le texte évoquant parfois les assistants de service social, parfois les assistantes sociales), une seule phrase aborde la répartition sexuée des travailleurs sociaux, pour dire que seuls 1% des emplois d'assistantes maternelles sont occupés par des hommes. Cette enquête recense entre autres 380000 assistantes maternelles (agrément, 600000 au sens large), 180000 auxiliaires de vie et aides ménagères, 38000 assistantes sociales, 125000 professions éducatives, 37000 animateurs...

ces métiers de valeurs et d'implication.

Quelles que soient les sources mobilisées, les métiers les plus rétifs à la mixité sont ceux qui ont un rapport direct avec la petite enfance et plus généralement une proximité avec le soin, un lien avec le corps, le propre et le sale ou même la souillure. Les hommes représentent 1% des emplois d'assistantes maternelles, d'auxiliaires de vie ou d'aide ménagère, de conseillère en économie sociale et familiale (CESF). La profession d'assistante de service social (AS), est restée hermétique aux hommes² jusqu'aux années 1970 et actuellement ils en représentent entre 7 et 8%. Les professions de l'animation et de l'éducation se rapprochent un peu plus de la parité, bien qu'elles aient connu la plus nette évolution... en se féminisant de plus en plus. La profession d'éducateur, par exemple, compte actuellement entre 65 et 68% d'éducatrices³.

Cette présentation statistique trop rapide, qui devrait être affinée secteur par secteur, montre déjà que la répartition des professions du social selon leur plus ou moins grande fermeture aux hommes...n'a rien de neutre. La sur-représentation des femmes dans le travail social en général et dans tel ou tel métier du travail social en particulier reflète le poids de la norme qui affecte des tâches à chaque sexe, reflétant la socialisation différenciée des hommes et des femmes (Bloch, Buisson, 1998). Jeanine Verdès-Leroux, soulignait dans cette distribution sexuée des métiers du social « le sens de certaines adaptations « naturelles » qui, sur un mode polaire, organisent le champ. Seront de fait réservées aux femmes qui y sont disposées par leur habitus et qui ont intériorisé les interdits du marché du travail, les secteurs où l'imposition des normes, éthiques en particulier, s'opère de façon ouverte. A l'opposé, des secteurs tels que l'animation socio-éducative sont investis par des hommes qui, malgré une carrière scolaire difficile, peuvent opérer un rétablissement dans un domaine où le flou des tâches permet de faire valoir le capital culturel, l'aisance et jusqu'à la « prétention armée » reçus du milieu familial » (Verdès-Leroux, 1978, p. 105). Si on la suit dans cette analyse, on peut envisager que les mutations récentes du travail social, s'appuyant sur des disposi-

² Jeanine Verdès-Leroux (1978), qui traite de la question générale du travail social en étudiant les assistantes sociales, avance un taux de féminisation de 99%. A l'époque, il semble que les hommes représentaient déjà 4 à 5% de la profession.

tifs de proximité avec des agents dont les missions ne sont pas toujours précisément définies et délaissant les références normatives à des repères qui s'avèrent assez instables, auraient tendance à moins répondre aux compétences réputées féminines qui viennent d'être soulignées. Mais d'un autre côté, on pourrait aussi craindre que les transformations du regard social porté sur l'enfant, qui identifie désormais un risque potentiel d'abus dans le contact avec les adultes, ne généralisent la suspicion sur tout candidat masculin aux métiers de la petite enfance, de l'animation et de l'éducation⁴.

Pour appréhender ce phénomène dans toute sa dimension, il convient de prendre en compte la structure des emplois, notamment au niveau de l'encadrement. Comme dans bien d'autres secteurs d'activité, les hommes travailleurs sociaux ont plus souvent et plus rapidement accès aux postes hiérarchiques. Les fonctions de responsabilités absorbent dès lors la plupart d'entre-eux dès les premières années d'activité professionnelle. Alain Vilbrod (1995) a montré par exemple dans son travail sur les éducateurs que les hommes, diplômés plus tardivement en moyenne, parvenaient trois à quatre fois plus rapidement à s'insérer de manière stable dans un emploi et qu'ils étaient moins touchés par la relative dégradation des conditions d'insertion professionnelle. Moins longtemps précaires, plus rapidement directeurs ou chefs de service, les hommes travailleurs sociaux perçoivent ainsi en moyenne des salaires plus élevés. On assiste ici à un processus classique qui fonctionne toujours au détriment des femmes.

Depuis quelques années, de nouveaux métiers du social sont apparus, les plus nombreux étant exercés par des personnes non titulaires. Cette multiplication d'emplois peu qualifiés pour la plupart risque d'amplifier la féminisation, bien qu'une partie des emplois-jeunes ou des CES (contrats emploi solidarité) ait été affectée aux fonctions d'animation, plus ouvertes aux jeunes hommes, comme l'a montré le recours aux « grands frères » dans les dispositifs de prévention. Ces emplois précaires ont aussi

³ Ces chiffres reprennent ceux d'Alain Vilbrod (1998). Dans la même publication, l'un des rares dossiers de revue consacré à la sexuation du travail social, Brigitte Bouquet (1998) annonce des taux de 60% pour les ES et 90% pour les CESF.

⁴ Dans l'après-guerre, le secteur de l'éducation spécialisée était largement composé d'internats de garçons. Les hommes trop longtemps célibataires y étaient volontiers suspectés de mauvais penchants, et plusieurs « affaires » ont alimenté ces craintes (Tétard, Gardet, 1998). Alain Vilbrod (1998) a retrouvé dans les notes de jury de sélection aux écoles d'éducateurs certaines traces de cette suspicion jusque dans les années 1980. Daniel Verba (2001) explique pour les mêmes raisons la méfiance générale sur les motivations des hommes se destinant à devenir éducateur de jeunes enfants.

ouvert le secteur social aux jeunes hommes issus de l'immigration. Ces catégories (« grand frère », « jeune leader », etc.) qui reposent sur la proximité, étant au départ conjuguées essentiellement au masculin, les jeunes filles issues de l'immigration semblent avoir beaucoup moins profité, au moins dans un premier temps, de cette ouverture. Emmanuel Jovelin (1999) explique ainsi pourquoi dans son enquête, la part des femmes chez les travailleurs sociaux « d'origine étrangère » n'est que de 40%, contre 65% chez les travailleurs sociaux « français d'origine ». Mais à l'inverse, se développent plus récemment sur le même registre, dans le cadre de la politique de la ville, des emplois de « femmes relais » qui augurent peut-être un rééquilibrage.

Un silence assourdissant

En France, rares sont les écrits sur le travail social qui évoquent sa féminisation autrement qu'en justifiant une entrave à la grammaire pour rendre compte de la réalité socio-démographique du secteur. Le retard pris dans l'introduction des études de genre au sein de l'espace académique a rendu possibles ces négligences. Leur récente percée dans les publications et à l'université n'a pas encore touché le domaine du travail social. Les synthèses françaises en sociologie du champ de l'intervention sociale, souvent publiées sous forme de numéros spéciaux de revue ou de livres collectifs, tout comme en son temps les « publications cultes » du domaine – à commencer par les critiques du contrôle social des années 1970 – ont ainsi généralement oublié la dimension sexuée du travail social. L'une des explications réside sûrement dans l'insistance des sciences sociales à considérer les rapports de classes comme sur-déterminants, les autres rapports de pouvoir, notamment ceux liés à la domination masculine, étant réduits à portion congrue. D'autre part, si le travail social demeure une affaire de femmes, sa sociologie est un champ largement investi par les hommes⁵, et cette dimension y est sans doute aussi pour quelque chose.

⁵ Nadine Lefaucheur a observé, en 1984, la faible présence des femmes enseignant la sociologie dans les écoles d'éducateurs ou dans les bibliographies qui y sont proposées (20%) (Bailleau, Lefaucheur, Peyre, 1984).

Ainsi, il est logique que les différentes formations au travail social ne se fassent pas l'écho de ces questions auprès de leurs élèves, voire même qu'elles continuent à promouvoir des conceptions archaïques en matière de sexuation des rôles, comme on l'a vu dans l'histoire de Sébastien. On est encore loin de la situation du Canada, par exemple, où chaque cursus universitaire de travail social inclut au moins un cours de questionnement de la pratique professionnelle à partir d'une posture féministe⁶. Si ces grandes difficultés à importer du monde universitaire les perspectives de genre se confirmaient dans quelques années, on pourra sans doute pointer la fermeture du système endogène de formation française du secteur social, à dominante extra-universitaire, aux nouvelles interrogations, notamment les plus dérangeantes⁷.

Sans anticiper sur l'avenir, on ne peut que constater, en regardant la littérature de langue française actuellement à notre disposition, à quel point la division sexuelle du travail social et ses implications sont négligées. Alors que l'analyse des dispositions sociales au travail relationnel (Arborio, 2001) et des dispositions familiales au travail d'éducateur (Vilbrod, 1995), pour ne prendre que ces deux exemples, rentrent sans difficultés dans les problématiques, celle des dispositions sexuées n'arrive pas à constituer une entrée pertinente, car trop naturalisée et nécessitant un minimum de distance.

Le champ du social n'est pourtant pas le seul caractérisé par sa forte composante de genre. D'autres secteurs de la prise en charge, du soin et du souci d'autrui, qui recouvrent la dénomination anglaise du *care* et qui mobilisent l'altruisme (Molinier, 2003) en abusant de l'appel à la vocation, comme la santé ou l'enseignement, sont aussi touchés par cette sur-féminisation. Mais la sociologie de ces professions – et plus généralement une grande partie des sciences sociales du travail (Laufer, Marry, Maruani, 2003) – a tout de même fini par intégrer la différence de sexe, renouvelant ainsi pro-

⁶ Ces chaires féministes dans les universités de travail social peuvent puiser dans une abondante littérature anglo-saxonne dont il est difficile de rendre compte dans le cadre restreint de cet article. Attestant de la tradition des *gender studies*, on y décèle aussi certain travers, celui consistant à apposer, y compris de manière péremptoire, une critique féministe à une pratique professionnelle n'étant pas le moindre : d'où parfois l'impression que les problématiques du genre et du travail social se percutent plus qu'elles ne s'articulent (Cf. Fawcett & al., 2000 ; Baynes & al., 1998 ; Dominelli, 2002)

⁷ Pour un développement de cette discussion, voir la contribution de François Chobeaux.

fondément l'ensemble de ses présupposés, concepts et questionnements⁸. Dès lors, il faut se demander si cette spécificité ne serait pas une clef d'analyse du secteur social. Ce genre que le social ne veut pas voir parce qu'il se réfère au travail productif, donc à l'homme, alors qu'il dévolue son activité aux femmes (entretien et réparation de la force de travail) : « Pendant que les hommes, les pères, produisaient des richesses en construisant l'économie industrielle, les femmes, les mères, veillaient sur les petits, sur les humbles, et les aidaient à s'adapter » (Knibiehler, 1998, p. 9).

Dans un contexte d'effritement de la société salariale (Castel, 1995) et d'ébranlement de la division sexuelle du travail qui étayait cette société, les perspectives du *care* méritent d'être confrontées aux problématiques du secteur social. Il convient d'en montrer la portée et les limites, pour illustrer la fécondité d'une approche genrée. En ce sens, on ne peut faire l'impasse sur la référence constante à l'impact du féminisme sur l'histoire du travail social, pour en préciser les ambivalences.

Les pièges du féminisme maternaliste

Un certain féminisme traverse en effet l'histoire de la professionnalisation du secteur social. Deux caractéristiques fondamentales permettent d'en rendre compte : le travail social a socialisé la fonction maternelle et professionnalisé les œuvres de charité. Il a été perçu comme un prolongement de l'amour maternel, hors des limites du foyer familial. Si les hommes dirigeaient le mouvement hygiéniste, ils en déléguaient l'action bénévole aux femmes, l'ère industrielle imposant le passage à la professionnalisation (Knibiehler, 1998). Celle-ci ouvre l'accès à l'autonomie, en proposant une voie en prise avec l'idéal du « devoir social » dont se réclament les pionnières de l'action sociale, tout en répondant à leur désir d'émancipation. La Grande Guerre a contribué à justifier la spécificité féminine de cette activité en cours de professionnalisation (Bouquet, 1998). Pour préserver cette conquête d'accès au travail, un certain féminisme maternaliste a développé l'idée d'une action relevant d'un savoir faire so-

⁸ Cette évolution récente, a été très rapide. Un exemple : une thèse sur les aides soignantes, remarquable sous l'angle de la sociologie des professions, pouvait être consacrée comme telle au moment

cial, qui peut se résumer à un savoir être femme, pour ne pas dire un savoir être mère⁹. On traduirait aujourd'hui cette orientation dominante comme essentialiste, contre laquelle s'est petit à petit érigé un point de vue critique plus universaliste, rappelant la subordination de ces femmes aux hommes qui dirigent l'ensemble des politiques et des actions sociales. Il dénonce les pièges de cette posture maternaliste tendant à reproduire les inégalités sociales et de sexe. L'ouvrage de Jeanine Verdès-Leroux est emblématique de cette critique. On peut en retrouver la teneur dans la conclusion du livre de Guérand et Rupp (1978) : « Nous persistons à penser cependant que le travail social aurait pu prendre un aspect différent si sa composition féministe de départ n'avait été sacrifiée, si, pour tout dire, le travail social n'avait pas été mis au service d'une conception masculine des rapports sociaux. Car ce qui domine dans cette malheureuse histoire, c'est le rôle écrasant des hommes, clercs et laïques, qui peuvent, à partir d'un certain moment se féliciter du plein succès de leur domination car ils ont engendré des filles qui professent leurs idées les plus claires. Le travail social, c'est aussi, c'est d'abord, un chapitre de l'aliénation des femmes. Elles ont, de cette manière, contribué, malgré ou à cause de leur admirable dévouement, au renforcement de certaines structures qui ont bloqué le changement dans la société française ».

Cette présentation est schématique et paraît trop linéaire, mais elle permet de mettre en perspective la forte ambivalence qui frappe la perspective féministe dans le travail social, bien résumée dans ce texte militant des années 1970 : « Il est bien évident que le travail social est pour nous, femmes, un pas en avant en nous donnant la possibilité d'une insertion sociale, de dépasser une vue individuelle et de collectiviser nos expériences. Mais, en même temps, avec la division du travail traditionnelle entre hommes et femmes, nous ne sortons toujours pas de la partie qui nous incombe, nous n'avons pas abandonné notre « destinée » de femme » (Studer, 1976).

de la soutenance (1996), alors qu'elle n'aborde pas la dimension du genre. Cette occultation est par contre apparue plus étonnante et problématique au moment de la publication (Arborio, 2001).

⁹ Il ne pouvait en effet pas le dire, car cette autonomie s'entendait comme un dévouement total, qui impliquait à l'origine le célibat comme norme plus ou moins implicite.

Care et travail social

Les silences sur le genre résonnent en écho à l'incapacité du champ social à penser son activité en recourant aux problématiques du *care*. Travail sur autrui, au service des besoins des autres, soins, prise en charge, écoute et relation, tels sont quelques uns des ingrédients que recouvre le terme anglais *care*. En ce sens, c'est le *care* qui rassemble les similitudes du travail social avec les secteurs sanitaires ou éducatifs¹⁰, la spécificité du champ social en France étant de n'avoir questionné ni le genre, ni le *care*, l'une et l'autre de ces perspectives étant étroitement liées. Interroger le travail social sous cet angle permet ainsi d'ouvrir quelques pistes de réflexion et de recherche.

La problématique du *care* permet de mieux appréhender les dichotomies traditionnelles du travail des femmes (salarié ou non, public ou privé, formel ou informel). Or l'histoire du travail social est en grande partie concentrée sur celle de sa professionnalisation et de la mise en visibilité de ses interventions et de ses publics cibles. Aux fondements de la logique assurantielle, il n'y a pas seulement le rapport salarial mais aussi le rapport familial et sa division sexuelle du travail. Se pensant en complémentarité de ce rapport familial et salarial, dans une logique d'aide et d'assistance, le secteur social avait pris l'habitude de cerner et de catégoriser ses usagers. Cette façon de mettre l'accent sur les frontières repousse dans l'angle mort le *care*, travail des femmes dont l'invisibilité garantit l'efficacité¹¹. Ainsi la notion de travail profane est-elle étrangère au secteur social, alors qu'elle a dans le champ sanitaire par exemple permis de mettre en lumière l'importance de la prise en charge des personnes âgées. Les considérations sur le travail social valorisent le travail des professionnels, à la rigueur celui des bénévoles, et elles ignorent le travail profane : or la définition de l'activité de soin profane est étroitement dépendante de la catégorisation de sexe. On retrouve la question de l'invisibilité du travail domestique assuré par les femmes et

¹⁰ Similitudes que l'on retrouve dans l'histoire de la segmentation de ces secteurs professionnels. Pensons par exemple aux formations d'AS et d'infirmières, qui sont restées communes jusque dans les années 1960, dans certaines écoles.

¹¹ Le soutien matériel et psychologique d'une femme à son mari, d'une assistante à son supérieur ou d'une infirmière au chirurgien, fait de petites attentions, de tact et de gestes d'anticipation, est d'autant plus efficace qu'il se fait sans être sollicité, quasiment en silence ; d'ailleurs le rendre visible ou en réclamer continuellement la reconnaissance en atténue le plus souvent la portée (Molinier, 2003).

celle du partage du travail rémunéré/non rémunéré entre hommes et femmes (Cresson, 1991).

Quelques situations permettent d'illustrer assez facilement les enjeux du travail social profane. Les femmes d'éducateurs dans les foyers de l'après-guerre avaient une activité déterminante pour le bon fonctionnement des établissements, sans reconnaissance aucune (Tétard, Gardet, 1998). Aujourd'hui comme hier, les hommes dans les familles d'accueil jouent un rôle non négligeable pour les enfants placés, que l'on dit volontiers en manque de référents masculins. Au-delà de la sphère familiale, toute action d'aide, de solidarité, effectuée par des non professionnels (famille, proches, voisins, etc.) n'était pas considérée dès lors qu'elle échappait à l'intervention sociale. Mais les mutations qui affectent profondément ce secteur depuis quelques années poussent à d'avantage prendre en considération toutes ces activités plus ou moins reconnues, plus ou moins visibles. Les contours incertains de l'intervention sociale contemporaine laissent de nombreux interstices où se logent des activités qui reviennent à « tisser du lien social ». Cette nouvelle conjoncture ouvre donc la voie à des analyses qui permettraient sans doute d'éviter les clichés sur les « mères courage » et sur « l'abandon des pères ».

Le travail émotionnel, ou pour le dire autrement, la considération sans détachement, constitue l'autre dimension fondamentale du *care*. On comprend dès lors que le travail social se soit détourné d'une perspective qui assume la difficulté de la distanciation et l'envahissement de l'affectif. Admettre que les sentiments interviennent dans l'activité revient à en nier la professionnalité, garante des principes de justice inhérente au travail social. D'où l'impossibilité d'en discuter en ces termes dans le champ social. Pourtant, cette discussion traverse maintenant les problématiques anglo-saxonnes du travail social qui partent de certaines théories féministes regroupées autour de « l'éthique du care », pour tenter de les dépasser. Carol Gilligan (1982) la première, a montré comment les dispositions émotionnelles associées aux femmes permettaient de redonner une valeur propre aux activités de soins et à la considération à l'égard du plus faible. Cette « éthique du dévouement » rentrerait en contradiction avec la pensée rationnelle, impartiale, nécessaire à l'activité publique des hommes, aux fondements d'une « éthique de justice ». L'argument de « l'autorité de l'expérience » (les femmes

savent parce qu'elles sont du côté des dominées) souvent brandi par les féministes adeptes de « l'éthique du care » rappelle les ambivalences soulignées plus haut et les contradictions essentialistes qui imprègnent cette position. Dans une perspective différencialiste, en sexuait les différences morales dans le but d'une défense et illustration du souci d'autrui propre aux femmes, on aboutit aussi à reproduire l'inégalité des sexes. Le dépassement de cette dichotomie sexuée entre « éthique du care » et « éthique de justice » constitue ainsi un enjeu central de ces discussions (Orme, 2001). Cela passe sans doute par une politisation des questions du *care*, qui se détourne des pièges du féminisme maternaliste et essentialiste, tout en concevant que l'exigence d'impartialité n'implique pas nécessairement l'indifférence à l'égard des personnes. Patricia Paperman (2000) a par exemple montré que l'absence d'engagements émotionnels, comme l'amour et la sollicitude, peut parfois contredire la justesse ou la moralité d'une décision. Les objets empiriques dans le domaine du travail social ne manquent pas pour alimenter de façon féconde ces problématiques, encore faudrait-il aujourd'hui se les approprier au lieu de maintenir la posture de déni prise en France.

Les enjeux sexués des mutations du travail social

Ce plaidoyer pour introduire dans le domaine social les perspectives du genre et du *care* devrait en toute rigueur illustrer leur valeur ajoutée sur quelques aspects. Je me contenterai dans cette conclusion de rappeler certaines caractéristiques des changements à l'œuvre dans le secteur pour en souligner les enjeux sexués.

La multiplication des politiques transversales, dont atteste l'inflation des notions telles que « partenariat » ou « dispositifs », a trouvé dans le territoire son terrain de prédilection. Le « local » comme organisateur du social prend ainsi ses distances avec les approches domestiques. Il remet en cause le primat donné traditionnellement aux actes de paroles, à la dimension relationnelle qu'incarnait le colloque singulier du professionnel avec l'utilisateur. En ce sens, c'est tout un pan du fondement implicite de l'assignation de ce travail aux femmes (les compétences relationnelles naturellement féminines) qui est en jeu. Toutefois, il faut aussi dire que les « nouveaux métiers du social » engendrés par ces dispositifs, pour lesquels on mobilise le discours managérial, ce qui les destine plus volontiers aux hommes, risquent parallèlement de renforcer

le clivage sexué des divisions hiérarchiques.

Les dérégulations qui sont à l'œuvre dans l'Etat-social se traduisent aussi dans les temporalités de l'intervention sociale. Le temps finaliste qui était le propre de la philosophie éducative laisse de plus en plus la place à l'action dans l'urgence et au jugement rétrospectif, les politiques transversales y contribuant fortement. La pratique subit de plein fouet le rétrécissement des horizons temporels qui se fait au détriment d'une action basée sur le temps long (l'idéal éducatif du travail social), les professionnels étant de plus en plus amenés à agir ponctuellement ou dans l'urgence (Bessin, 2004). Or les temporalités sont également sexuées : l'introduction d'une logique libérale, avec des valeurs d'efficacité, une évaluation marchande, une accélération des interventions, renvoient à des représentations traditionnellement masculines, qui vont à l'encontre d'une prise en compte des conditions quotidiennes du lien social, qui demeure l'apanage des femmes. En ce sens, l'analyse des temporalités du travail social, qui reste à faire, ne pourra pas faire l'impasse sur cette sexuation.

Mais plus fondamentalement, on ne saurait traiter du genre dans le travail social sans évoquer les publics. S'il s'agissait d'une affaire de femmes, c'est aussi parce que les cibles de l'action des travailleuses sociales étaient elles-mêmes traditionnellement des femmes. En l'occurrence, les femmes étaient toutes désignées pour aider les épouses et les mères de la classe ouvrière à tenir leur foyer et à éduquer les enfants. Or la crise économique, le chômage de masse et les difficultés d'insertion sociale et professionnelle ont modifié le public visé par l'action sociale, où les hommes, notamment célibataires, y prennent désormais une grande place (Ion, 1997). On attribue souvent à cette mutation d'envergure les problèmes qui se multiplient dans les interactions avec les professionnelles, et on demande parfois plus de présence masculine dans les équipes.

Ces appels à la mixité ont une consonance particulière quand on déplace le curseur du côté des politiques familiales et leurs traductions actuelles en matière de soutien à la parentalité. L'engagement des pères est ainsi devenu le nouveau credo d'une dynamique visant à faire le lien entre la détérioration du lien social et celle du lien paternel. En disant que « partout où se jouent des fonctions paternelles (travail social, éducation nationale...), une redéfinition de la division sexuelle des tâches dans le sens d'une

mixité, voire d'une parité constituerait un progrès », le rapport Bruel (1997) constitue certes une avancée. Mais au-delà des personnes et de leur sexe biologique, c'est le contenu des pratiques en termes d'assignation sexuelle des rôles qui est à examiner.

Deux exemples permettent d'éclairer le chemin qui reste à faire. Les pratiques en vogue aujourd'hui autour du soutien à la parentalité (groupes de paroles, stages, etc.) montrent des différences de traitement entre les pères et les mères des familles démunies qui en sont les cibles. Alors que les équipes montrent souvent beaucoup de patience face aux mères, on observe une grande propension à vite conclure à l'impossibilité de mobiliser des pères, attitudes répondant aux réflexes traditionnels privilégiant la reconstruction du lien maternel face à la réactivation du lien paternel (Cautelin, 2003). Un autre pan important de l'intervention sociale va dans le même sens, celui des politiques de prévention de la déviance et des pratiques judiciaires et éducatives qui les mènent. Coline Cardi (2004) met ainsi en évidence le fonctionnement sexué des filières pénales et para-pénales de contrôle avec des institutions qui au nom du droit civil et du droit social tendent à « protéger » les femmes de l'incarcération. A l'encontre des explications naturalistes, ce type d'approche peut nous aider à comprendre comment on en arrive à une population pénale à 96% masculine.

Enfin, il reste à évoquer le processus de mixité qui marquerait la transition entre un champ social actuellement ségrégué, à un autre où régnerait la coexistence des deux sexes. Quelles sont les transformations des pratiques sociales que l'on peut attendre d'une présence significative des hommes dans les équipes sociales et éducatives ? Les quelques études sur les hommes assistants sociaux, par exemple, ont souvent insisté sur la modification de l'image du métier qu'ils voudraient introduire. Cette idée renvoie à la dichotomie traditionnelle entre le registre des émotions et celui de la rationalité, qu'ils pensent représenter quand ils disent apporter un souci de technicité et de professionnalité dans le secteur. Cet article voulait aussi montrer que les pratiques et les savoirs progresseront d'autant plus que nous serons capables de repérer et de combattre les stéréotypes de genre. Le souci de l'autre et l'envie d'intervenir auprès de ceux qui en ont besoin n'est pas nécessairement l'apanage des femmes, la professionnalité n'a pas de sexe et le mode affectif de l'engagement des hommes dans ces mé-

tiers n'altérerait en rien le souci de justice sociale que ces activités incarnent.

Références bibliographiques

ARBORIO A.-M. (2001), *Un personnel invisible. Les aides-soignantes à l'hôpital*, Anthropos, Paris.

BAILLEAU F., LEFAUCHEUR N., PEYRE V. (dir.) (1983), *Lectures sociologiques du travail social*, Editions ouvrières, Paris.

BAINES C., EVANS P., NEYSMITH S. (eds.) (1998), *Women's caring. Feminist perspectives on social welfare*, Oxford University Press, Toronto, Oxford, New-York.

BESSIN M. (2004), « Emergency placements in juvenile justice. Abandoning the time for education », *Social Science Information*, n°43(3), p. 371-387.

BLOCH F., BUISSON M. (1998), *La garde des enfants, une histoire de femmes : entre don, équité et rémunération*, L'Harmattan, Paris.

BOUQUET B. (1998), « Introduction » et « Féminin-masculin chez les assistant(e)s de service social », *Vie Sociale*, « Rôles masculins et féminins dans le travail social », n°3, p. 3-8 & p. 17-37.

BRUEL A. (1997), « *Un avenir pour la paternité ?* » : jalons pour une politique de la paternité, rapport au Ministère de l'emploi et de la solidarité, La Documentation Française, Paris.

CAUTELIN M. (2003), « La féminisation du travail social ou les risques du trop maternel », <http://www.systemique.org/idres/mem/doc/pdf/valider.asp>

CARDI C. (2005), « De l'utilité du concept de rapports sociaux de sexe en sociologie de la déviance », Communication aux journées d'études *Le genre : à quoi ça sert ?*, EHESS, Paris.

CASTEL R. (1995), *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Fayard, Paris.

CRESSON G. (1991), « La santé, production invisible des femmes », *Recherches féministes*, n°4-1, 1991, p. 31-44.

DOMINELLI L. (2002), *Feminist social work theory and practice*, Palgrave, Basingstoke.

FAWCETT B., FEATHERSTONE B., FOOD J., ROSSITER A. (eds.)(2000) *Practice and research in social work : Postmodern feminist perspectives*, Routledge, London.

GILLIGAN C. (1982), *In a Different Voice: Psychological Theory and Women's Development*, Harvard University Press, London.

GUERAND R.-H., RUPP M.-A. (1978), *Brève histoire du travail social (1896-1976)*, Privat, Toulouse.

ION J. (1997), « Des travailleurs sociaux aux intervenants sociaux », in M.-H. Soulet, *Les transformations des métiers du social*, Editions universitaires, Fribourg.

JOVELIN E. (1999), *Devenir travailleur social, vocation ou repli ? L'exemple des éducateurs, animateurs et assistants sociaux d'origine étrangère*, L'Harmattan, Paris,

KNIBIEHLER Y. (1998), « Féminisme et travail social », *Vie Sociale*, « Rôles masculins et féminins dans le travail social », n°3, p. 9-15.

LAUFER J., MARRY C., MARUANI M. (dir.)(2003), *Le travail du genre. Les sciences*

sociales du travail à l'épreuve des différences de sexe, La Découverte, Paris.

MOLINIER P. (2003), *L'énigme de la femme active. Sexe, égoïsme et compassion*, Payot, Paris.

ORME J. (2001), *Gender and Community Care: Social Work and Social Care Perspectives*, Palgrave, Basingstoke.

PAPERMAN P. (2000), « La contribution des émotions à l'impartialité des décisions », *Social Science Information*, Vol. 39, n°1, p. 29-73.

STUDER B. (1976), « Le travail social et les femmes », janvier 1974, publié in *Champ social*, Maspéro, Paris, p. 166-177.

TETARD F., GARDET M. (1998), « Cherchez les femmes ! Femmes d'éducateurs et éducatrices », *Vie Sociale*, « Rôles masculins et féminins dans le travail social », n°3, p. 37-51.

VERBA D. (2001), *Le métier d'éducateur de jeunes enfants*, Syros-La Découverte, Paris.

VERDES-LEROUX J. (1978), *Le travail social*, Minit, Paris.

VILBROD A. (1995), *Devenir éducateur, une affaire de famille*, L'Harmattan, Paris.

VILBROD A. (1998), « Le métier d'éducatrice : quelques caractéristiques socio-démographiques d'une composante féminine bien représentée », *Vie Sociale*, « Rôles masculins et féminins dans le travail social », n°3, p. 53-62.

VILBROD A. (1999), « Les métiers du social. Un espace de travail « traditionnellement dévolu aux femmes », in Guillou A., Pennec S. (dir.), *Les parcours de vie des femmes, travail, familles et représentations publiques*, L'Harmattan, Paris, p. 155-168.